

PRESOMPTION D'INNOCENCE, L'ETRANGE CONCEPTION DU GOUVERNEMENT

publié le 13/02/2018, vu 58 fois, Auteur : [Maître Michel BENICHOU](#)

Le Gouvernement semble avoir une vision assez variable de la présomption d'innocence.

Le Gouvernement semble avoir une vision assez variable de la présomption d'innocence.

Quand cela l'arrange, la présomption d'innocence doit être affirmée et défendue. C'est ainsi que Monsieur DARMANIN, ministre des Comptes Publics, est nécessairement présumé innocent dès lors qu'il n'existe, à ce jour, qu'une plainte déposée par une femme pour viol. Une enquête préliminaire a été ouverte. Il n'a pas été condamné. La présomption d'innocence est indiscutable, selon le Gouvernement.

En revanche, pour Monsieur Mathieu GALLET, la présomption d'innocence n'existe pas et il doit, immédiatement, être révoqué. La ministre de la culture l'a bien dit : il a été condamné et il ne peut rester président de Radio France. Monsieur Mathieu GALLET a, certes, été condamné par le Tribunal Correctionnel de CRETEIL. Il a fait appel de cette condamnation. Il n'est, dès lors, pas coupable à ce jour. Mais, en cette hypothèse, compte-tenu du souhait de l'Etat de le voir partir (pour des raisons diverses et extérieures à son mandat) la présomption d'innocence est balayée et son bras armé, le CSA, suite cette logique.

Enfin, et c'est le comble, une secrétaire d'état peut statuer sur la présomption d'innocence d'une personne et sur sa stratégie de défense. L'avocat de M. DAVAL, assez bavard devant les caméras, assez étonnant dans ses propos en ce qu'il viole le secret de la garde à vue et semble accabler, parfois, son client, a néanmoins défini une stratégie de défense en stigmatisant la victime et « sa personnalité écrasante ».

Les propos seraient inacceptables selon Madame CHIAPPA, secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle considère que les mots de l'avocat sont « proprement scandaleux », elle met en garde les médias face à leur responsabilité, ... En bref, elle décide, seule, la stratégie de défense d'un avocat.

Le Gouvernement de Monsieur MACRON est devenu « jupitérien ». Il sait tout ; décide tout ; peut adopter, à tout moment, des attitudes contradictoires. Qu'à cela ne tienne, il est le Gouvernement

et donc nécessairement estime avoir raison.

Michel BENICHOU